



VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 30 juin 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de conseillers votants : 33  
Date de convocation : 23 juin 2017  
Date de publication : 07 juillet 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Jean BORDAT

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Frédérique DRAY à Mme Justine GRUET  
M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN  
M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT  
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST  
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMD AOUI  
Mme Sylvie HEDIN à M. Gilbert CARD  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir de la DCM 17.30.06.49)

**Conseillers absents en cours de séance :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.30.06.56-57-58-59) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-63-64)

**Conseillers ayant quitté la séance :**

M. Ako HAMD AOUI (DCM 17.30.06.55)

**Référence**

N° 17.30.06.72

**Commission**

Fonctionnement de l'Institution

**Objet**

Rapport Annuel d'Activités de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'année 2016

**Secrétaire de séance**

Annie MAIRE-AMIOT

**Rapporteur**

Isabelle GIROD

L'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, introduit par l'article 5-1 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, prévoit la création dans les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

La Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être consultée sur tout projet de création de service public, en délégation de service public ou en régie, à condition que celle-ci soit dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.

Conformément à l'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006, « le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette Commission au cours de l'année précédente ».

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a donc l'obligation, chaque année, de dresser un rapport de son activité pour l'année N-1 et de soumettre celui-ci à l'assemblée délibérante.

Conformément aux exigences législatives énoncées ci-dessus, il est proposé d'adopter le rapport annuel d'activités de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Dole pour l'année 2016, tel qu'annexé.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 20 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOpte** le rapport d'activités 2016 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Dole ci-annexé.

*Fait à Dole, le 30 juin 2017  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Jean-Marie SÉRMIER  
(JURA)

